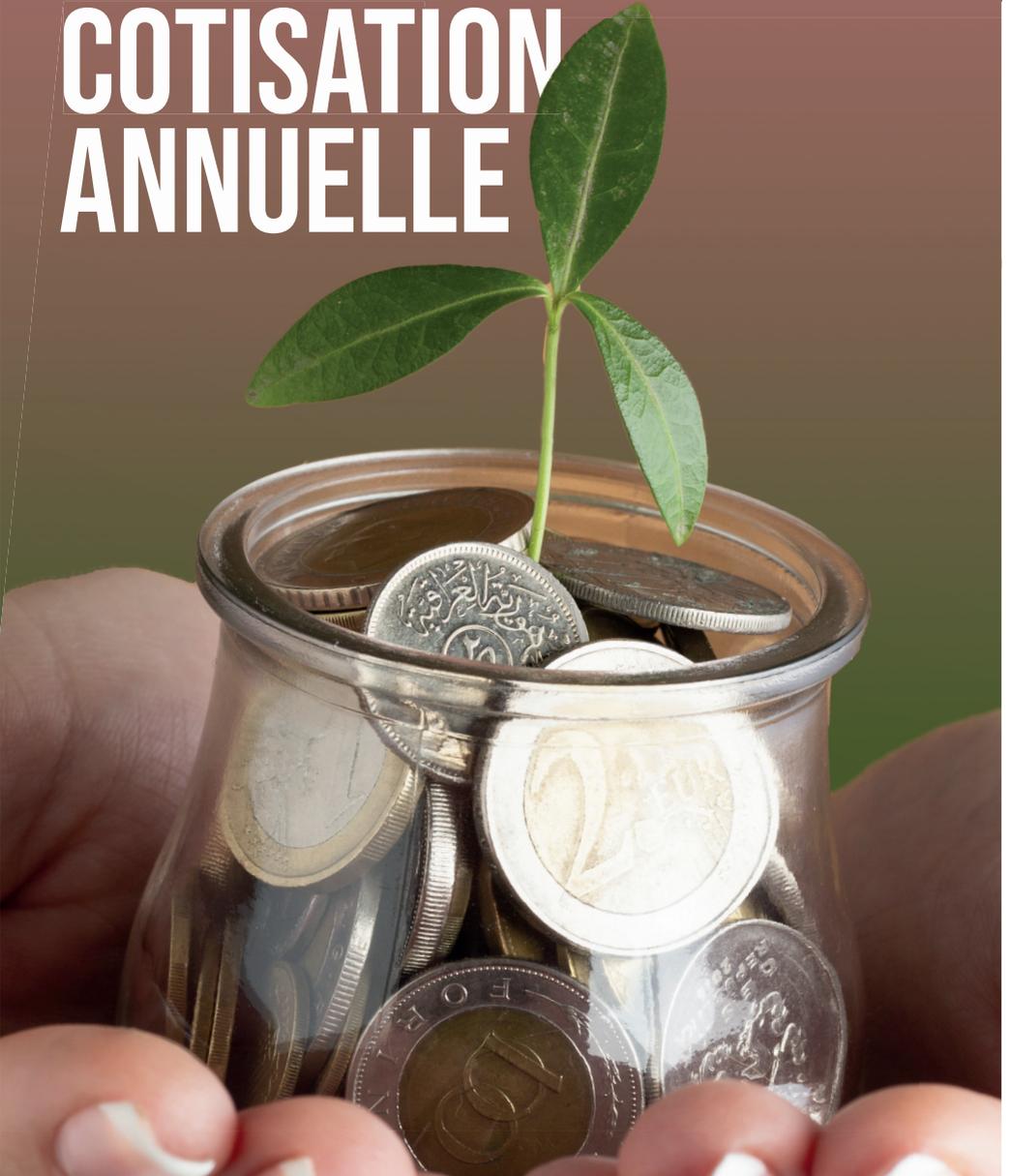


2024



COTISATION ANNUELLE





Adhérer, pour quoi faire ?

Faire partie d'un mouvement parental fort et ambitieux.

Apporter son soutien aux actions menées par l'Apei d'Hénin-Carvin.

Participer à la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et leurs familles.

Voter lors de l'Assemblée Générale.

Madame, Monsieur,

Amis, parents, Personnes en situation de handicap, vous connaissez bien notre action :

- Défendre les droits et les intérêts des personnes accompagnées et de leurs proches aidants ;
- Mettre en place des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées et de leurs proches aidants ;
- Agir en faveur d'une société inclusive et durable ;



800

Personnes
accompagnées
et Proches aidants



290

Professionnels



150

Adhérents et
bénévoles

C'est grâce à vous et à votre soutien que l'association poursuit son développement. Il n'y a pas de petits dons, il y a par contre plein de petites graines, qui permettront de faire pousser de nouveaux projets, d'imaginer de nouvelles solutions adaptées aux besoins des Personnes accompagnées et leurs proches aidants.

Votre soutien est essentiel autant qu'il est militant.

Il y a encore tant de choses à faire : **soyons ensemble les acteurs pour que Demain soit meilleur qu'Aujourd'hui !**

Éric Carlier

PRÉSIDENT





BULLETIN À RETOURNER AVEC VOTRE RÉGLEMENT

au Siège de l'Association ou auprès de l'établissement

Apei Hénin-Carvin - BP 174 - Boulevard Jean Moulin 62253 Hénin-Beaumont

Nom et Prénom de la Personne Accueillie :

Établissement :

Nom et Prénom de l'adhérent (si différent de la personne accueillie) :

.....

Adresse :

CP : Ville :

Mail :@.....

Lien de parenté mère/père soeur/frère ami(e) Autre :
(précisez)

Paie la cotisation annuelle 2024 de 72,00 €, votée au cours de la dernière Assemblée Générale.

Réglement Joint

en 1 fois

espèces chèque (à l'ordre de l'APEI d'Hénin-Carvin)

en 3 fois

3 chèques de 24€ (à l'ordre de l'APEI d'Hénin-Carvin)

Prélèvement automatique en 1 fois

en remplissant le mandat de prélèvement SEPA ci-joint et en joignant un RIB.

Fait à le

Signature :

Remarque : Le reçu fiscal sera établi au nom de la personne qui paie l'adhésion.

